ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

J'ai examiné avec attention un mémoire de
Mr Jourdain dentiste, intitulé suite de reflexion sur
la maladie du sinus maxillaire, avec deux nouvelle ob-
-servation qui servent à éclaircir la methode de sonder
ce sinus par le nez, pour etre jointe au mémoire de
l'auteur sur ces maladie. Le principal but que
Mr Jourdain se propose dans ce nouveau mémoire est
de prouver et d'étendre l'utilité de sa methode par de
nouveaux faits. Le 1er est l'histoire d'une fluxion sur
la joue et d'une sensibilité extraordinaire à la seconde
dent molaire isolée des autres dents, qui ne purent être
calmées par les moyens que Mr Jourdain employa
d'abord, mais qui cédèrent promptement à trois injections
émollientes faites en trois jours différents dans le sinus
maxillaire du même côté. La seconde observation a
pareillement pour objet une fluxion à la joue

ARC 43 n° 98

graue, mai peu violente, qui duroit depuis 8 jour, et etoit causée par troi dent molair atta-
-qué de carie. mr jourdain commença par faire l'ex-
traction de ces troi dent. ensuite il brisa le fonds
de leur alvéole et pénétra dan le sinu dans lequel
il fit de injection par cette voye artificielle. il extirpa
aussi une concretion fongueuse qui tenoit au palai.
Le malade étant toujours dan un état fort doulou-
-reux, mr jourdain pensa que cela dépendoit de ce que
la liqueur qu'il injectoit dan le sinu n'y séjournoit
pas assé long tem, et il détermina en consequence à
faire le injection par le nez en bouchant l'ouverture
pratiquée à travers les alvéole avec de l'éponge pré-
-parée. Ce moyen soulagea d'abord le malade et lui
procura en 6 semane une guérison radicale, étant
dirigé diversement suivant les diverse circonstance. Ces
deux observation que mr jourdain regarde comme

de preuve de l'utilité de son nouveau procédé de

fendre le sinus maxillaire par son ouverture naturelle, et de l'in-

jecter par cet endroit ne me paroissent rien moins que

concluante à cet égard. Les malades qui en font l'objet

ont guéri pendant qu'on leur faisoit des injections, mais il

me semble qu'ils auroient également guéri sans ce secours

et que le mal dont ils étoient atteint n'étoit que

des fluxions très ordinaires qui auroient cédé aux secours

les plus communs, ou tout au plus dans la seconde ob-

servation à l'arrachement des trois dents gatées qui en-

tretenoient l'engorgement et la douleur de la machoire

de ce coté. Il ne me paroit même pas prouvé par

l'histoire du fait ~~même~~ qu'en le second cas il y eut

altération dans l'intérieur du sinus, et je ne crains

pas de dire que je soupçonne que les procédés curatifs

ont eu beaucoup de part à la grandeur du désor-

dre qui n'a pu guérir qu'en six semaines. ~~Tels~~

ACADÉMIE NATIONALE … BIBLIOTHECA

sur le deux faits contenus dans ce second mémoire.
Il renferme aussi quelques raisonnemens dont je ne
crois pas que l'academie puisse être satisfaite. Il
y est dit que les infections consécutives aux dépôts des
sinus par métastase, et l'on fait ainsi un être
de réalité d'un être de raison. Il y est parlé de
réunion des mucus, et l'auteur regarde ce mucus
comme une chose nécessaire, constante dans l'ordre na-
turel, pendant qu'il n'existe pas dans le plus
grand nombre de sujets, et qu'il n'est qu'un effet de
maladie. On y fait mention d'irrégularité et de
jeux de la nature dans la construction du sinus ma-
xillaire et même telle que ce sinus n'existe pas, dispo-
sition très rare si elle a jamais lieu, qui n'a en-
core été décrite par personne que je sache, et dont
il faudroit montrer des exemples, pour mettre toute

croyance. Le tout est terminé par l'exposition de la méthode de sonder le sinus, exposition qui me paroit assez bonne. Je suis fâché que l'intérêt de la vérité m'oblige à faire connoître aussi clairement à l'académie les endroits répréhensibles du mémoire de Mr Jourdain.

Elle m'a fait l'honneur de me mettre au nombre des commissaires qu'elle a chargés de constater la possi-bilité ou l'impossibilité de sonder le sinus maxillaire par son ouverture naturelle. Nous en avons reconnu la possibilité absolue, mais en y mettant les restric-tions que les circonstances nous ont paru exiger. Nous avons dit dans notre rapport qu'il ne restoit plus qu'à sçavoir si ce procédé étoit utile ou non. Mr Jourdain avoit entrepris de prouver qu'il l'étoit effectivement puisqu'il l'a proposé le premier d'une manière publique dans le premier mémoire qu'il

BIBLIOTHEQUE

a présenté à l'académie. Les nouvelles réflexions laissent encore la chose indécise ; et si le premier mémoire dont elles sont la suite, et du détail duquel je ne me souviens plus, contient des choses aussi hasardées, nous ne lui avons que la faible obligation d'avoir fait connoître un procédé, dont il reste à montrer qu'on peut tirer quelque avantage dans la pratique.

Le 30 juillet 1756

[illegible]